



LUTTE ANTI-NUISIBLE

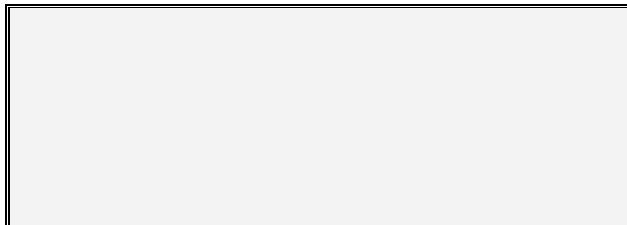
A chaque problème, sa solution dans le respect de l'environnement

Dératisation

Désinsectisation

Désinfection

Eloignement des volatiles



Draguignan, le

Contrat Annuel Anti-Rongeurs Anti-Blattes et Fourmis

Objet de la proposition de contrat :

La société Brunel 3D à la charge d'assurer la dératisation, la lutte anti-blattes et anti-fourmis du rez-de-chaussée (parties communes) de

Fréquence de passages annuels :

4 passages annuels (soit tous les trois mois)

Plan d'action préventif dératisation :

Déterminer les dangers principaux, établir des procédures de surveillance sur ces points critiques, établir des recueils de données, remettre le processus à jour régulièrement.

Assurer la sécurité et la salubrité de vos locaux dans le cadre de la lutte contre les nuisibles.

3 Actions doivent être mises en œuvre :

- la prévention
- la détection
- la destruction



SARL BRUNEL 3D -Le Buro - 99 Montée de la Calade - 83300 Draguignan

Tél. /Fax : 04 94 67 33 36 – Portable 06 24 54 23 38 –

Site internet : www.brunel-nuisibles.com

SARL au capital de 8000€ - R C 2008 B 394 - SIRET : 507 579 365 00010 - Code APE 8129A

N° TVA intracommunautaire : FR00507579365



Différencier les zones à risques et déterminer l'emplacement des postes d'appâtage en fonction de la nature et la configuration des locaux à traiter.

Mise en place d'appâts rodenticides à l'intérieur de boîtes de sécurité :

- petites tailles pour les souris
- grandes tailles pour les rats et mulots
- Pose de boîtes de sécurité en plastique noir thermoformé avec dispositif de sécurité.

Plan d'action préventif Anti-Blattes et Fourmis



Mise en place d'un gel insecticide à usage professionnel destiné à la lutte contre les blattes. Application aux endroits appropriés, sans odeur, sans risques pour l'occupant (plantes, animaux, enfants). Goliath Gel est non classé sur la base des propriétés toxicologiques, applicable en milieu alimentaire (HACCP).

Rapport dératisation, lutte anti-Blattes et Fourmis

A chaque passage, il vous sera remis une fiche indiquant les endroits consommés et les postes d'appâtages déplacés.

Les fiches techniques des produits utilisés, la liste des locaux traités, les coordonnées du centre anti-poison régional vous seront remises lors de la première intervention.

La prestation du contrat comprend les interventions supplémentaires gratuites.

En cas d'apparition inopinée de rongeurs, blattes ou fourmis dans les locaux, objet du contrat, la société Brunel 3D s'engage à dépêcher sur place dans les meilleurs délais un technicien pour y remédier. L'infestation d'espèces de nuisibles non prévue par le présent contrat fera l'objet d'un devis complémentaire.

Préconisations :

L'efficacité du contrôle et de la régulation des nuisibles doit se faire en étroite collaboration entre le prestataire de service et le responsable hygiène de l'entreprise. Le personnel doit aussi être impliqué dans cette recherche. L'étanchéité des canalisations, les ouvertures d'aérations, tubulures, etc... qui peuvent être des lieux de pénétration des rongeurs de l'extérieur vers l'intérieur devra être prises en compte selon les recommandations du fournisseur. Les consignes de sécurité relatives à l'emploi des pesticides devront être respectées. Enfants, animaux et plantes seront tenus à l'écart des pesticides utilisés.

SARL BRUNEL 3D -Le Buro - 99 Montée de la Calade - 83300 Draguignan

Tél. /Fax : 04 94 67 33 36 – Portable 06 24 54 23 38 –

Site internet : www.brunel-nuisibles.com

**SARL au capital de 8000€ - R C 2008 B 394 - SIRET : 507 579 365 00010 - Code APE 8129A
N° TVA intracommunautaire : FR00507579365**

BRUNEL 3D

Lutte anti-nuisibles



Main d'œuvre et déplacement : TARIF ANNUEL

Prix annuel HT 4 interventions	00.00 Euros
<i>T.V.A 20 %</i>	<i>00.00 Euros</i>
Prix annuel TTC	00.00 Euros

Contrat valable 1 an à partir de la date de la 1^{ère} exécution, renouvelable par accord tacite s'il n'est pas dénoncé dans les 3 mois avant la date anniversaire.

Etabli en deux exemplaires dont un à nous retourner signé pour accord.
Prix valable un mois.

BON POUR ACCORD

LE CLIENT :

Laurent BRUNEL :



SARL BRUNEL 3D -Le Buro - 99 Montée de la Calade - 83300 Draguignan

Tél. /Fax : 04 94 67 33 36 – Portable 06 24 54 23 38 –

Site internet : www.brunel-nuisibles.com

SARL au capital de 8000€ - R C 2008 B 394 - SIRET : 507 579 365 00010 - Code APE 8129A

N° TVA intracommunautaire : FR00507579365